



ARRÊTÉ n°2025-125

portant 1^{ère} réinscription sur la liste d'aptitude du concours de Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale, spécialité « Musique », discipline « Orgue », session 2023

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n°91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n°92-894 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des professeurs d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2022-237 du 23 juin 2022 portant ouverture de la session 2023 du concours professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale spécialité « musique », discipline « orgue »,

Vu l'arrêté n°2023-37 du 16 février 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir à la session 2023 du concours professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale spécialité « musique », discipline « orgue »,

Vu l'arrêté n°2023-121 du 30 mai 2023 fixant la liste d'aptitude de la session 2023 du concours professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale spécialité « musique », discipline « orgue »,

Vu les demandes des candidats sollicitant leur réinscription pour une 3^{ème} année sur la liste d'aptitude d'accès au grade de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale spécialité « musique », discipline « orgue »,

ARRETE

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale spécialité « musique », discipline « orgue », est établie par ordre alphabétique du nom des lauréats et figure dans l'annexe ci-jointe.

Article 2 :

La validité de la liste d'aptitude est de **1 an** à compter du **30 mai 2025 au 30 mai 2026**.

Le lauréat qui ne serait pas nommé peut se réinscrire pour une **4^{ème} année**. Pour se réinscrire, le lauréat en formule la demande auprès du centre de gestion par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette réinscription doit se faire **un mois avant** le terme de la troisième année.

Article 3 :

Monsieur le Directeur du centre de gestion du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame le Préfet du Loiret, et sera affiché dans les locaux du centre de gestion.

Fait à ORLÉANS, le 22 mai 2025

La Présidente

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>



Pour la Présidente et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,

Jean-Michel PELLÉ



Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le



ID : 045-284500261-20250522-ARR2025_125-AR

LISTE D'APTITUDE
Annexe à l'arrêté n°2025-125

**Concours de Professeur territorial d'enseignement artistique de
classe normale, spécialité « Musique », discipline « Orgue »**

SESSION 2023

Candidats	N° de dossier
JOLIVET Matthieu	12651
LANCEROTTO Elise	12646